

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MAI 2022
Pour affichage - Les délibérations sont consultables en mairie

Membres présents : Dominique DELOFFRE -Hélène BROUSSE - PERRET Cécile - JOBEZ Jean-Claude — LAFON Patrick – LAGADEC Christelle – BOUFFLERS Myriam — FOURNET Alain - NICOU Olivier - FLAMANT Sébastien

Membres excusés avec pouvoir : RAÏ Emilie donne pouvoir à BOUFFLERS Myriam

Membres absents : DAMIANS Norbert - LAZZARO Olivier - MOREL Jean-Baptiste – APAYDIN Kadir

Approbation du nouveau règlement intérieur du restaurant scolaire – Délibération N°15/2022

Le service périscolaire/restaurant scolaire est opérationnel depuis la rentrée de septembre 2019. Le règlement initial a déjà fait l'objet de modifications, avec une prise en compte des différentes pratiques et évolutions du service.

Avec le contexte sanitaire et l'absence des professeurs des écoles non remplacés, des problématiques ont pu être soulevées et gérées au mieux sur le moment. Néanmoins, il convient d'intégrer ce retour d'expérience dans le règlement intérieur du restaurant scolaire/périscolaire.

Mme PERRET propose donc d'adopter un nouveau règlement qui entrera en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2022. Elle précise que ce règlement devra être lu et approuvé par chaque parent dont les enfants fréquenteront le service.

Après avoir exposé le règlement proposé, le Conseil municipal :

- ADOPTE le règlement intérieur joint en annexe de la délibération
- CHARGE Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Réalisation d'un prêt bancaire auprès du Crédit Agricole pour le financement d'investissement – Délibération N°16/2022

Le Maire, a expliqué lors de la présentation du budget Communal 2022, la nécessité de recourir à un emprunt bancaire pour financer les investissements à venir. Aussi, il demande au conseil municipal d'autoriser la commune à réaliser un prêt bancaire auprès du Crédit Agricole pour un montant total de 450 000.00euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- AUTORISE la commune à réaliser un emprunt bancaire auprès du Crédit Agricole pour financer l'investissement à venir, selon les conditions suivantes :

Ligne de Prêt : financement d'investissement

Montant : 450 000.00 euros

Durée d'amortissement : 180 mois

Taux d'intérêt : 1.76%

Périodicité des échéances : annuelle

Amortissement : échéances constantes

Typologie Gissler : 1A

Questions diverses :

Conseil municipal jeunes :

- La journée citoyenne de nettoyage du village est prévue le 14 mai – rdv à 9h00 sur le terrain de basket (nettoyage le matin et pique-nique partagé à midi)
- La commémoration du 8 mai 1945, rdv à 10h00 place de la mairie.
- Atelier numérique : le conseiller numérique est présent sur le village le mercredi après midi et quelques dates sont réservées aux membres du CMJ. Les thématiques abordées sont la mise en page d'un document, la sécurité sur internet et le drive notamment.

Travaux :



Mairie d'Ambutrix

Rénovation énergétique de l'école : les travaux ont débuté durant les vacances scolaires avec le changement des huisseries. Les travaux d'isolation vont débiter cette semaine.

Travaux du haut village : une réunion publique s'est déroulée le 6 avril dernier à la salle des fêtes, pour informer la population. Les travaux vont débiter le 10 mai prochain, la base de vie sera mise en place cette semaine place des bolonières.

Transformateur : le devis pour l'embellissement du transformateur de l'entrée du village est validé par la commission cadre de vie, les travaux de peinture débiteront dans les prochaines semaines.

Pompe à chaleur du restaurant scolaire : un courrier en accusé réception rédigé par des riverains du restaurant scolaire a été reçu en mairie. La PAC fonctionne en dehors des horaires et jours d'occupation des locaux du restaurant scolaire. Les demandeurs souhaitent l'installation d'un piège à son pour contrer les nuisances sonores.

Pour la programmation des horaires de fonctionnement, le fournisseur a encore une fois été contacté pour une reprise du fonctionnement. Une programmation été et hiver a été réinstallée depuis la semaine dernière. Le maître d'œuvre en charge des travaux de construction du bâtiment va faire une proposition de piège à son.

Personnel communal :

Le remplacement de Jade est assuré à compter de ce jour jusqu'aux vacances de juillet par une personne de Vaux en Bugey. Le remplacement de Laurence sera assuré également par une personne de Vaux en Bugey à compter du 11/05 prochain.

La réorganisation des services sera effective à compter du 1^{er} septembre 2022, un poste d'animateur est à pourvoir, l'annonce est en cours sur le site emploi.territorial.fr jusqu'au 15 mai prochain.

La commune d'Ambutrix accueillera un stagiaire au secrétariat de mairie, dans le cadre d'une formation de secrétaire de mairie, proposée par Pole Emploi en partenariat avec le centre de gestion de l'Ain, durant 3 semaines entre mai et juin.

Ecole :

Suite à l'absence et au non remplacement fréquents des professeurs des écoles depuis le début de l'année 2021-2022, des parents d'élèves ont souhaité alerter l'éducation nationale par courrier. En parallèle, le maire a demandé un rdv à l'inspection académique et Mme VUILLAUME, inspectrice de notre secteur, a été reçue ce jour en mairie pour échanger sur cette problématique. Elle a entendu et pris en compte les inquiétudes des parents et de la municipalité et nous a assuré qu'elle accordera une attention particulière à la continuité scolaire pour les élèves de cycle 3. Une enseignante remplaçante sera systématiquement positionnée sur ce poste en cas de besoin jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours. Elle a également indiqué qu'elle travaillait sur le long terme, dans la perspective de la rentrée scolaire 2022-2023.

Associations :

La réunion annuelle des associations aura lieu le jeudi 12.05 à 18h00 en mairie pour planifier notamment l'occupation de la salle des fêtes pour 2022-2023.

Collecte des ordures ménagères :

Sacs jaunes : Il est proposé de faire la distribution en mairie le samedi 7 mai et samedi 4 juin de 8h00 à 12h00.

Ordures ménagères et sacs jaunes : la collecte va changer à compter de juillet : 2 ramassages sacs jaunes/mois le jeudi et 2 ramassages sacs noirs/mois le vendredi. Le planning exact de collecte sera prochainement distribué dans la boîte aux lettres des butriens par la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain.

Comité de fleurissement : une matinée de désherbage a eu lieu la semaine dernière avec les bénévoles et une matinée de plantations est prévue le mercredi 18 mai prochain à 9h00.

Date du prochain Conseil municipal : le mardi 7 juin 2022 à 20h00

Fin du conseil municipal à 21h30